

JUNIOR DU SEIGNEUR

Fils de Eternity du Seigneur et
Diaxa du Seigneur par Calvaro



Le présent contrat a pour objet la vente
d'une carte de saillie de l'étalon SBS
JUNIOR DU SEIGNEUR

Contrat de saillie pour la saison 2025 (Naissances 2026)

Pour inséminer dans le centre de :

La jument NOM :

N°SIRE :

Race :

La société EQUITECHNIC domiciliée : Chemin du Marais - 14340 NOTRE DAME D'ESTRÉES-CORBON
désignée par ce contrat comme étant « le vendeur »,
☎ 02 31 32 28 86 / ☎ 06 14 17 11 90 / ✉ isabelle.lenaour@equitechnic.fr

DÉCLARE VENDRE PAR LA PRÉSENTE À :

Mme, Mlle, Mr : désigné(e) comme « l'acquéreur »

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

UNE CARTE DE SAILLIE DE L'ÉTALON JUNIOR DU SEIGNEUR

La vente de la carte de saillie s'effectuera, en I.A.C. **uniquement** aux conditions suivantes :

- **400,00 € H.T.** à la réservation (soit **422,00 € T.T.C.**),
- **750,00 € H.T. poulain vivant 48h00** (soit **791,25 € T.T.C.**).

Les 2 chèques, à l'ordre d'EQUITECHNIC, doivent être joints au présent contrat, dès la première insémination :

- le chèque de réservation sera encaissé à réception,
- le solde ne sera déposé qu'à la naissance du poulain.

La carte de saillie comprend 2 doses de 3 paillettes, **soit 6 paillettes au total**. Les paillettes non utilisées restent la propriété du vendeur et devront être retournées à EQUITECHNIC en fin de saison. Si la jument est restée vide, la réservation est reportable uniquement sur la saison 2026 et pour le même étalon.

Fait le :/...../..... à :
en double exemplaire

L'acquéreur :

Faire précéder votre signature de
la mention « Lu et approuvé »

Le vendeur :

Marc SPALART